



## Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale

Établi le 28/05/2021  
Rédigé par Magali Laurent

Afin de répondre aux enjeux environnementaux, sociétaux et éthiques devenus primordiaux dans notre société, APLOMB est engagée dans une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale.

Envisagée comme un gage de progrès et de pérennité, elle se dessine comme la clé d'une croissance partagée, profitable pour l'entreprise, ses collaborateurs, partenaires et plus largement la société civile et l'environnement au sein desquels nous évoluons.

Les engagements d'APLOMB sont formalisés par une Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE), document de référence définissant les objectifs, principes et rôles de chacun.

### Nos engagements

- Réduire notre empreinte écologique
- Sensibiliser les salariés aux enjeux environnementaux et adapter nos comportements
- Promouvoir la diversité et l'égalité des chances, valoriser la diversité de parcours, de cultures et d'origines
- Garantir un environnement de travail stimulant et ouvert au dialogue dans le respect des règles et des normes de travail
- Favoriser le développement des compétences et la promotion sociale des collaborateurs
- Encourager des partenaires, sous-traitants et fournisseurs à adhérer à ses valeurs

La politique de développement durable et sociétal est gérée conjointement par la responsable de l'entreprise, les chargés d'affaires et le responsable exploitation.

Leur rôle est de stimuler et fédérer toutes les parties prenantes autour de projets concrets. Ils rendent compte et communiquent sur les actions conduites et les résultats obtenus en interne au sein de l'entreprise et en externe auprès des parties intéressées (clients, sous-traitants, fournisseurs).



## **Politique environnementale**

### Réduire l'impact de nos systèmes d'information sur l'environnement

- Virtualisation des serveurs,
- Optimisation des équipements de climatisation été-hivers,
- Réduction du volume d'impression, collecte et recyclage des consommables, réutilisation des papiers imprimés non utilisés comme brouillons,
- Achats éco-responsables de consommables et fournitures de bureaux, organisation de la fin de vie des matériels, réduction de la consommation électrique,
- Véhicules de fonction hybride.

### Gestion des déchets

Siège : corbeilles dédiées au papier sont à la disposition des employés, et les détritres relatifs aux équipements communs (fontaine à eau, machine à café, etc.) sont récupérés et recyclés par les fournisseurs de l'entreprise, suppression de la vaisselle jetable remplacée par de la vaisselle durable. Les consommables informatiques usagés sont collectés, triés et valorisés.

Chantier : APLOMB s'engage dans un processus de tri et de valorisation des déchets. Nous mettons en œuvre des solutions adaptées et complémentaires dans le plus grand respect de l'environnement et des hommes.

Trois grandes familles se dégagent :

Le tri dans des centres spécialisés en vue d'une valorisation matière

Le stockage des déchets inertes avec valorisation énergétique

L'incinération dans des usines rejetant le minimum de fumée toxique

Chaque déchet fait l'objet d'un tri préalable sur chantier en prenant en compte leur caractère nocif ou inerte : Inertes : Gravât avec plâtre, matériaux terreux ou pierreux, Déchets industriels banals : bois, palettes, plastiques, cartons, métaux, Bois et palettes, Papier et carton, Déchets organiques.

### Limitation des nuisances sonores

Aplobm s'engage à organiser ses chantiers dans le respect des dispositions de la loi n°92-1444 du 31 décembre 1992 dite « loi bruit ». Les niveaux de bruit suivants seront respectés : 75 dB(A) en limite de chantier, avec des pics maximaux de 85 dB(A).

La réflexion sur la réduction des niveaux sonores est conduite dès la phase préparatoire du chantier : situation des points d'accès et d'attentes des camions de livraison, positionnement des aires de stockage, positionnement des postes fixes et bruyants. Les véhicules à l'arrêt ou en stationnement dans l'emprise du chantier ou dans les zones d'attente définies devront couper leur moteur.

L'entreprise organisera ses équipes et son matériel afin d'accomplir les tâches bruyantes au même moment sur une durée plus courte. Aplobm s'engage à sensibiliser les compagnons aux comportements et aux pratiques favorables à la réduction des nuisances : éviter les cris, les chutes de matériel, limiter les bruits répétitifs, les bruits de choc, entretenir et utiliser correctement le matériel.



Aplomb privilégie des techniques permettant de limiter les niveaux sonores : utilisation de préférence des matériels électriques, ne pas utiliser de groupes autonomes ou électrogènes, mettre en place des écrans sonores, préparer et couper les matériaux en atelier, etc.

#### Limitation de la pollution des sols, des eaux, de l'air et de toute autre nuisance

Avant le début des travaux, l'ensemble des matériaux, produits et techniques représentant un risque potentiel pour les compagnons est recensé, afin d'envisager leur remplacement par d'éventuels substituts moins nocifs, ou de mieux organiser les travaux pour limiter les risques. Pour tout produit ou technique faisant l'objet d'une fiche de données sécurité, celle-ci est fournie à l'arrivée sur le chantier et les prescriptions inscrites sur les fiches de données sécurité sont respectées.

#### **Politique sociale et sociétale**

Les principes de responsabilité sociale et éthique guident APLOMB dans sa gestion des ressources humaines et ses actions auprès de ses collaborateurs. Ces engagements se traduisent par une politique proactive composée de :

- Engagement bien-être auprès des salariés : Management de proximité en privilégiant le dialogue, la compréhension et l'ouverture.
- Avantages et services aux salariés : Mutuelle Groupe prises en charge à 50% par APLOMB, salle de repos et de détente, chèques cadeaux.
- Développement d'une culture de promotion de l'égalité des chances, de respect de l'autre et de ses différences au travers de toute la chaîne ressources humaines (recrutement, formation, promotion...).

Toute l'équipe d'APLOMB s'engage





# Rapport RSE

Aplomb

2021

Notre entreprise s'engage  
aujourd'hui à construire  
durablement pour demain !

# Sommaire

|                                       |    |
|---------------------------------------|----|
| À propos .....                        | 3  |
| Préservation de l'environnement ..... | 4  |
| Employeur responsable .....           | 7  |
| Loyauté des pratiques .....           | 11 |
| Ancrage territorial .....             | 14 |

*Les entreprises de bâtiment s'engagent aujourd'hui pour intégrer durablement les enjeux sociaux et environnementaux dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes. C'est le concept de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE).*

*Ce rapport RSE a été généré grâce à l'outil « Bâtitseur Responsable » proposé par la Fédération Française du Bâtiment (FFB), sur la base des données fournies par l'entreprise visée par le rapport. L'exactitude des informations présentées dans ce document relève donc de l'entière responsabilité de l'entreprise.*

# À propos

APLOMB intervient pour tout travaux en hauteur et en accès difficile. Son rayon d'intervention s'étend principalement en Ile de France.

## Notre politique RSE

Consciente des enjeux sociétaux et environnementaux, notre entreprise a fait le choix de développer une politique RSE s'articulant autour de 4 axes

**1** | Préservation de l'environnement

**2** | Employeur responsable

**3** | Loyauté des pratiques

**4** | Ancrage territorial

Portée par le dirigeant et par l'ensemble de ses collaborateurs, cette démarche RSE, qui fait désormais partie de l'ADN de l'entreprise, s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Le présent rapport présente la synthèse des actions déployées en 2021.

## Nous connaître

Raison sociale : **Aplomb**

Date de création : **1987**

Nombre de salariés : **26**

Chiffre d'affaires 2020 : **4221656**

Activité(s) : **Entreprise pionnière avec plus de 30 ans d'expérience, APLOMB est à ce jour une référence dans le domaine des travaux en hauteur et d'accès difficile.**

BATIMENT - PROTECTION - EVENEMENT

Zone d'intervention : Ile de France

## Nous contacter

Adresse : **21 rue Honoré d'Estienne d'Orves, 92150 Suresnes**

Site web : **www.aplomb.fr**

Contact RSE : **Magalo LAURENT**

Tél : **01 47 72 85 85**

Email : **contact@aplomb.fr**

 **www.linkedin.com/feed/?trk=**

 **www.facebook.com/Aplomb.corde.travaux.acces.difficiles**

*Accompagner les équipes vers un model économique durable et performant nous a permis de meilleures performances !*

**Magali Laurent**

Président de APLOMB, Travaux



1 /

# Préservation de l'environnement

Nous nous engageons à prendre en compte et réduire les impacts environnementaux dans l'exercice de nos activités, et notamment à : préserver les ressources, contribuer à rendre l'économie plus circulaire et répondre aux enjeux d'économie d'énergie et de réduction carbone.

## Management environnemental dans l'entreprise et sur les chantiers

### ● Economie circulaire / déchets

Notre entreprise a mis en place des actions en faveur de l'économie circulaire et plus particulièrement concernant la gestion des déchets de chantier.

Après avoir sensibilisé nos compagnons au sujet de l'économie circulaire, nous avons mis en place le tri des déchets sur l'ensemble de nos chantiers.

Nous avons identifié les filières de valorisation / recyclage à proximité de nos zones d'intervention et y avons recours pour éliminer nos déchets.

**100**  
%

Taux de valorisation /  
recyclage de nos déchets  
de chantier

### ● Energie et gaz à effets de serre

Des actions sont mises en place par l'entreprise pour réduire l'empreinte carbone de nos activités et maîtriser nos consommations d'énergie.

### ● Réduction des nuisances

Nous avons mis en place des actions de réduction des nuisances sur chantier (bruit, poussière, tenue du chantier).

### ● Management environnemental

L'engagement de l'entreprise a été formalisé au moyen d'une politique

environnementale signée par la direction (voir en annexe de ce rapport).

Une démarche de progrès a été mise en place au sein de l'entreprise afin de limiter les impacts environnementaux liés à nos chantiers : poussières, bruit, déchets, gestion de l'eau, de l'énergie. Nos salariés sont sensibilisés régulièrement sur ces sujets.

**100**  
%

**Part des salariés sensibilisés  
aux enjeux environnementaux  
des chantiers**

Une démarche de management environnemental a été mise en place au sein de l'entreprise afin de limiter et prévenir les impacts environnementaux liés à l'ensemble de nos activités : chantiers, bureaux, ateliers.

## **Solutions clients qui visent à optimiser la performance environnementale des bâtiments**

### ● **Performance énergétique et environnementale**

Nous proposons à nos clients la mise en œuvre de matériaux issus du réemploi / recyclage afin de limiter notre consommation de ressources vierges et de favoriser une démarche d'économie circulaire.

2.

# Employeur responsable

Nous nous engageons à développer une politique sociale ouverte et impliquante, au bénéfice de nos collaborateurs : montée en compétences, santé et sécurité au travail, épanouissement professionnel et bienveillance dans la politique managériale.

## Employeur responsable

### ● Santé / Sécurité des collaborateurs

Nous organisons une information et une formation appropriée à la sécurité de l'ensemble de notre personnel de chantier [et/ou d'atelier] lors de leur embauche et lors de chaque changement de poste.

Nous vérifions systématiquement les formations obligatoires détenues par les CDD et les intérimaires auxquels nous avons recours et veillons à leur assurer une formation renforcée à la sécurité en cas d'affectation sur des postes de travail présentant des risques particuliers.

Nous veillons à évaluer et prévenir les risques professionnels liés à l'activité de l'entreprise à travers :

-La mise à jour régulière du document unique de prévention des risques

-La sensibilisation constante de nos salariés à ces questions

Nous assurons à l'ensemble de nos collaborateurs un suivi médical adapté à leur poste de travail.

Nous avons mis en place, au profit de nos collaborateurs, une couverture prévoyance conforme aux dispositions conventionnelles du Bâtiment.

### ● Développement des compétences

Nous avons élaboré une politique développement des compétences pour l'ensemble de nos collaborateurs.

# 75

%

Part des salariés ayant reçu  
une formation au cours des  
deux dernières années

Nous réalisons un entretien professionnel avec chaque collaborateur tous les 2 ans.

A cette occasion, les collaborateurs reçoivent des informations concernant la validation des acquis de l'expérience (VAE), l'activation de leur compte personnel de formation (CPF) et la possibilité de recourir à un conseil en évolution professionnelle (CEP).

## ● Insertion et égalité professionnelle

Nous avons mis en place une politique de sensibilisation à la prévention des discriminations à l'embauche et au travail.

Nous veillons à respecter le principe d'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes.

Au cours des 2 dernières années, nous avons embauché des salariés en contrats d'apprentissage et/ou contrats de professionnalisation.

# 1

Nombre d'embauche(s) en  
contrat d'apprentissage ou  
de professionnalisation

Nous avons régulièrement recours à des salariés en difficulté d'insertion professionnelle, en particulier : ...

# 10

%

Taux d'emploi des salariés  
handicapés (6 % obligatoire  
pour les entreprises de 20  
salariés et plus)

## ● Communication et implication des collaborateurs

Nous avons mis en place processus d'intégration des nouveaux collaborateurs.

Nous organisons régulièrement des évènements pour échanger, favoriser l'esprit d'équipe et développer la cohésion entre les collaborateurs.

Nous avons organisé les élections des membres du Comité Social et Economique.

Nous veillons à associer les collaborateurs à la prise de certaines décisions liées au développement de l'entreprise telles que [ A préciser].

Nous avons informé nos collaborateurs de notre volonté d'inscrire l'entreprise dans une démarche RSE.

## ● Ethique et respect de l'individu

Nous prenons en considération l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle dans l'organisation du travail.

Nous informons régulièrement nos collaborateurs sur les avantages sociaux mis en place dans la Profession.

Nous pratiquons une politique managériale bienveillante.

## ● Fidélisation des collaborateurs

Nous développons une politique salariale incitative en associant les salariés aux résultats de l'entreprise.

**13**  
ans

Ancienneté moyenne  
dans l'entreprise

3 /

# Loyauté des pratiques

Nous nous engageons à instaurer et entretenir des pratiques loyales et respectueuses avec l'ensemble de nos partenaires, aussi bien dans le cadre de nos relations commerciales avec toutes les parties prenantes que dans nos pratiques contractuelles et processus internes.

## Éthique des affaires et loyauté des pratiques

### ● Éthique des affaires et déontologie

Notre entreprise applique une conduite éthique aux transactions avec ses clients, fournisseurs et, le cas échéant, ses sous-traitants.

Notre entreprise respecte les textes relatifs à la sous-traitance (Loi du 31 décembre 1975, ainsi que le code de la commande publique).

Notre entreprise met un point d'honneur à respecter ses délais de paiement, car elle sait à quel point la trésorerie des entreprises est vitale !

Nous avons désigné et formé une personne au sein de l'entreprise en charge des questions d'éthique. Son rôle consiste notamment à alerter les personnes concernées en cas de manquement aux principes d'éthique de l'entreprise.

Notre entreprise est particulièrement vigilante aux enjeux de lutte contre la corruption.

Nous sommes très soucieux de nos obligations en terme d'informations précontractuelles afin que celles-ci soient les plus lisibles possible pour le client, qu'il soit averti ou profane.

Nous avons mis en place un retour client afin d'évaluer leur satisfaction et d'adapter si besoin notre offre à leurs attentes.

92  
%

Taux de satisfaction  
clients sur l'année N

### ● Achats responsables et politique d'approvisionnement

Nous intégrons des critères RSE dans le choix de nos fournisseurs et notamment

des critères en lien avec la santé, la sécurité, l'environnement et le social.

Nous veillons à travailler avec plusieurs fournisseurs, que nous auditons régulièrement afin d'améliorer continuellement le niveau de qualité de nos prestations et éviter la dépendance.

## ● **Sous-traitance responsable**

Nous intégrons des critères RSE dans le choix de nos sous-traitants et notamment des critères en lien avec la santé, la sécurité, l'environnement, le social.

Nous mettons tout en œuvre afin que nos sous-traitants développent leur propre clientèle pour qu'ils ne soient pas dépendants de notre entreprise. De la même façon, pour assurer la pérennité de notre entreprise, nous veillons à ne pas être nous-même dépendant d'un sous-traitant en particulier.

4 /

# Ancrage territorial

Nous nous engageons à favoriser et contribuer au développement socio-économique de notre territoire notamment en privilégiant l'emploi local et en soutenant différentes initiatives de notre territoire (pédagogiques, sportives, culturelles, environnementales...).

## Ancrage local et dynamique territoriale

### ● Développement socio-économique du territoire

Notre entreprise a la volonté d'être un acteur majeur de son territoire notamment en contribuant à l'économie locale.

97  
%

Part des salariés habitant  
à moins de 30 Km

Notre participation à la vie associative locale nous permet de soutenir des causes qui nous sont chères tout en nous permettant d'être toujours plus visible sur notre territoire.

Notre entreprise participe régulièrement à des événements et salons locaux qui nous permettent d'une part de nous positionner comme un véritable acteur local du secteur du Bâtiment et d'autre part donner envie aux jeunes de s'orienter vers le secteur du bâtiment voire quand l'occasion se présente de recruter des personnes vivant à proximité de notre entreprise.

### ● Approvisionnement local

Notre entreprise a recours à des fournisseurs et distributeurs locaux contribuant ainsi à l'activité économique territoriale.



# Rapport RSE

Aplomb

2021

Aplomb  
21 rue Honoré d'Estienne d'Orves  
92150 Suresnes  
[www.aplomb.fr](http://www.aplomb.fr)  
01 47 72 85 85  
[contact@aplomb.fr](mailto:contact@aplomb.fr)